

employés de ces régions de se préparer aux emplois qui seraient offerts par les nouvelles industries que les stimulants fiscaux du gouvernement encouragent à aller s'installer dans ces régions?

• (4.00 p.m.)

Nous devrions être renseignés sur ce programme. Bon nombre de personnes à qui j'ai parlé ne savent pas à quoi s'en tenir sur cette question.

Deuxièmement, quelles sont les dispositions prises avec les provinces pour la formation professionnelle? Celle-ci est-elle dispensée dans de nouvelles installations ou dans les anciennes? Quelles installations sont prévues dans les accords entre le gouvernement fédéral et les provinces? Combien a-t-on prévu d'heures de formation professionnelle par année? Sauf erreur il s'agit de 18 millions d'heures par année. Si je me trompe, le ministre pourra rectifier les chiffres. Voilà des questions auxquelles le ministre doit répondre.

L'hon. M. Marchand: Il s'agit de huit millions de jours de formation.

L'hon. M. Starr: Mon chiffre est inférieur puisque j'ai dit 18 millions d'heures-homme de formation. Huit millions de jours de formation équivaldraient à quantité de millions d'heures-homme supplémentaires.

L'hon. M. Marchand: Assurément.

L'hon. M. Starr: Oui, assurément.

L'hon. M. Marchand: Vous êtes trop prudent, trop conservateur. (*Exclamations*)

L'hon. M. Starr: Voici une question à laquelle le ministre devrait être prêt à répondre. Si la formation n'a pas lieu à plein temps, comme il est convenu, le gouvernement fédéral est-il tenu de payer tout de même? Autrement dit, doit-il payer pour la formation à plein temps, qu'on en fasse usage ou non? Le ministre hoche la tête; donc c'est oui. Voilà des détails que nous devons connaître. Combien le programme va-t-il coûter aux contribuables?

Si l'on doit payer pour le temps plein, pourquoi ne pas l'utiliser au complet? Si nous versons des allocations de formation à nos jeunes, pourquoi ne pas les former? Dans ce programme de formation payons-nous pour des jours creux? Le ministre passe un contrat pour huit millions de jours de formation par an et il dit qu'il veillera à ce que nos jeunes utilisent ce temps-là. Mais comme ce n'est pas ce qui semble se passer, nous

[L'hon. M. Starr.]

payons pour des jours sans formation. Même si personne ne participe au programme, comme en certains cas le gouvernement en fait tout de même les frais. Le ministre acquiesce, donc c'est exact. Je sais par ouï-dire, que les provinces insisteront pour obtenir le plein montant, que le gouvernement utilise intégralement ou non le temps prévu. A compter du 30 septembre, le nombre des élèves recommandés avait baissé de 50 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Des voix: Quelle honte.

L'hon. M. Starr: Je demande au ministre de répondre à certaines de ces questions et de nous dire tout ce qu'il en est de cette dépense énorme. Nous devrions savoir si elle sert pleinement et si le contribuable canadien y trouve tout son profit.

Maintenant, je voudrais dire un mot de notre développement économique. Les effectifs de la main-d'œuvre croissent rapidement, la demande de biens de consommation s'accroît, les possibilités de production sont grandes et l'économie est en pleine expansion. Mais la productivité, elle, cause certaines inquiétudes, et à moins de nous attaquer à ce problème de façon réaliste, nous allons nous trouver dans une situation où il nous sera impossible de soutenir la concurrence. Un moyen que le gouvernement actuel pourrait prendre pour aider à la productivité serait de réduire les dépenses de l'État, qui contribuent à l'inflation, et par voie de conséquence de réduire les impôts, qui—j'espère que le ministre des Finances m'écoute—ajoutent au coût de production et nuisent à la productivité. Le ministre sait tout cela et il l'a sans doute signalé nombre de fois à ses collègues du cabinet.

Le régime de l'assurance frais médicaux obligatoire—qui, d'après le premier ministre, entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1968 dans les provinces qui en ont les moyens, imposera une charge de plus aux salariés canadiens et augmentera aussi les frais de production en alourdissant le fardeau fiscal de l'économie. Le gouvernement, ayant assumé ces frais fixes et tant d'autres, doit choisir entre majorer l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et se garder de trop dépenser.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons lu que le ministre des Finances était enfin parvenu à mettre ses collègues en face de la réalité quant à la situation financière du pays et du gouvernement, et qu'il regne les dépenses. Nous attendons tous impatientement d'apprendre dans quelle mesure il a réussi à vaincre la résistance opiniâtre opposée par ses collègues.